

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 23 mai 2020

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	18 mai 2020	18 mai 2020
23	21	21+1		

**Délibération n° 23052020-026 : Election d'un conseiller municipal délégué**

L'an deux mille vingt, **le samedi 23 mai** à dix heures, compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos, à la Salle municipale de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :
Martine LLEU, Jackie ALBERT, Colette PARONNAUD, Cécile BONNIFAIT, Jean-Pierre PARONNEAU, Micheline SIMONNEAU, Denis DUBOURGNOUX, Isabelle DUMONT, Claude RAVON, Sandrine GUIBERT, Rémi GROLAUD, Christophe PARION, Christèle ROBLIN, Marc-Antoine LAMBERT, Marina BERVOETS, Jean-Luc PROQUIN, Fanny GRIMAUD, Patrick MORENNE, Annie MENDEVILLE, Jean-François MALTERRE.
Membres absents non représentés :
Cédric ROUSSEAU.
Membres absents représentés :
Carole BREUIL, <b>Micheline SIMONNEAU, étant arrivée à 10h42, a participé au vote.</b>
Secrétaire de séance :

Le conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriale,

**Vu** la délibération n° 23052020-025 du 23 mai 2020 décidant la création d'un poste de conseiller municipal délégué,

Monsieur le Maire rappelle que l'élection d'un conseiller municipal délégué intervient par scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Après un appel à candidature, il est procédé au vote d'un conseiller municipal délégué aux finances.

Monsieur Denis DUBOURGNOUX est candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Nombre de bulletins	22
Nombre de suffrages nuls	0
Nombre de suffrages blancs	0
Nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

M. Denis DUBOURGNOUX, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé conseiller municipal délégué.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200080091-- 2020 <b>0523</b> -- <b>23052020026</b> ----- -- <b>DE</b>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <b>27/05</b> / 2020

Fait et délibéré les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINTE-PIERRE-LA-NOUE

Le 25 mai 2020

Le Maire,



Walter GARCIA.